

# LE CLOS VIO



N° 14



70 NOVEMBRE 1942

# COMMUNAUTÉ

La librairie Plon vient de faire paraître une plaquette écrite en captivité par un jeune professeur d'université, M. Jean GUITTON, sous le titre "Les Fondements de la Communauté Française".

"Communauté", vieux mot français avec je ne sais quelle résonance médiévale, mot longtemps oublié, mais que le Gouvernement du Maréchal a remis en honneur. Dans vos Kommandos, près du portrait du Chef, vous avez affiché les "Principes de la Communauté", préface de notre nouvelle Constitution, préparée dans le recueillement et qui - le Maréchal l'a répété le 1er janvier dernier - ne peut-être datée que de Paris et ne sera promulguée qu'au lendemain de la libération du territoire".

Quelqu'un a défini la communauté "un groupe de personnes ne faisant qu'un coeur et qu'une âme". Elle s'épanouit dans un climat de compréhension mutuelle où chacun oublie ses intérêts propres pour en voir que ceux de l'ensemble. Depuis deux ans, dans le sursaut de notre défaite, notre pays a retrouvé ce climat communautaire : ceux qui possèdent ont donné de leur superflu, parfois même de leur nécessaire, pour soulager ceux qui avaient tout perdu. Qui dira assez ce qui a été réalisé par le "Secours d'Hiver du Maréchal", la "Croix-Rouge", ou la "Maison du Prisonnier" en faveur des réfugiés, des prisonniers et des foyers momentanément privés de leur chef. On se sent fier d'être Français quand on songe à ces enfants des régions bombardées, - les nôtres peut-être - trouvant en des endroits moins exposés une famille pour les recueillir; à ces villes détruites, adoptées par d'autres qui ont le privilège de moins souffrir; à ces bibliothèques se dépouillant d'une partie de leurs richesses au profit de nos Stalags; à ces petites voitures s'en allant par les rues quêter des linages pour les déshérités de l'Empire ou des barbelés.... Quel contraste entre ce climat communautaire et l'odieux "marché noir"! Les deux se tournent vers la misère d'autrui; mais, tandis que l'un la soulage, l'autre en abuse. Vous n'avez pas oublié la sévère condamnation portée par le Maréchal : J'ai le devoir de considérer comme des adversaires de l'unité française les trafiquants du marché noir et les nouveaux riches de la défaite, dont les millions hâtivement amassés sont faits de nos souffrances".

L'idée communautaire réclame, en effet, une foi commune, la foi en le relèvement et la pérennité de la France. C'est elle qui nous fait sentir la pureté de toute la tradition française. Comme le dit M. Jean GUITTON : "Elle doit enfin adapter la France aux problèmes nouveaux, pris au triple point de vue économique, politique et social".

Bref, notre communauté française, c'est, dans le concret, tous les Français serrés coude à coude près du même Chef sous les plis du même Drapeau! Un bloc sans fissure de quarante millions d'hommes animés du même idéal peut travailler avec confiance : s'il le veut, son avenir est assuré.

Paul DAILY

# AMICALES RÉGIONALES

Pour répondre au vœu d'un grand nombre, le "CERCLE MARECHAL PETAIN" a créé des AMICALES RÉGIONALES ouvertes à tous les prisonniers français, sans exception.

Ces amicales ont pour but d'assurer une aide morale et matérielle aux camarades de passage au Stalag. Grâce à ces amicales ceux-ci ne devront plus se sentir isolés, comme il se produit trop souvent; ils retrouveront des camarades de leur région, sinon de leur pays, qui les aideront dans la mesure de tous leurs moyens.

Quelques amicales sont déjà formées dont voici les représentants :

RÉGION PARISIENNE : Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne

Camp A : GAILLARD André, 37.009 VI A, avoué à Paris,

Camp B : SCHAEFFER Michel, 36.879 VI A, Inspecteur d'Alimentation, a. ASNIERES, 12, avenue du Général Mangin,

Revier : YUNG Georges, 13.626 VI D, géometre à Paris, 4, rue Louis Gannes, 20eme

AUVERGNE-MARCHE-LIMOUSIN : Puy-de-Dôme, Cantal, Lozère, Haute-Loire, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze

Camp A : PINTON Jean, 20.963 VI D, Bonnot (Creuse),

LACAN Jean, 43.977 VI A, photographe à Limoges, 48, rue Théodore Bac

Revier : DUBOIS Pierre, de Saint-Yriex la Perche (Haute-Vienne).

PICARDIE-CHAMPAGNE : Aisne, Marne, Ardennes, Aube, Haute-Marne, Somme, Oise

Camp A : GEOMEROY Roger, 21.851 VI C, Représentant à Reims, 18, rue Fr. Dor,

Camp B : HENCOUX Emile, 33.776 VI F, couvreur à Voyenne (Aisne),

Revier : BAILLY Paul, 10.496 FS 182, Prêtre Professeur à MARLE (Aisne).

BASSE-NORMANDIE : Manche, Orne, Calvados

camp A : ROCHER Raymond, dit REHCOR, 620 FS 154, rue du Clos des Roses à Caen

HAUTE-NORMANDIE : Eure, Seine-Inférieure

camp A : LEROY Edmond, 46.263 VI A, Assurances, 38, rue aux Ours à Rouen.

NORD-PAS-de-CALAIS :

Camp A : COGET Henri, 893 FS 130, 24, rue Charlet à Caudry (Nord).

BOURGOGNE : Yonne, Cote-d'Or, Saône-et-Loire

Camp A : TREILLE Jean, 40.818 VI A, employé de banque, 21, avenue Jean-Jaurès à Auxerre (Yonne),

ROBLIN René, 10.010 VI D, cultivateur-vigneron, Montagny-les-Beaunes (Cote d'Or).

Camp B : MAINGONNAT Maxime, 33.738 VI A, instituteur, rue Martinaud Dechenez Auxerre (Yonne).

LANGUEDOC-ROUSSILLON : Hérault, Gard, Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, Ariège, Aude, Pyrénées-Orientales

camp B : COLIN Roger, 15.780 VI D, à Saint-Bauzille du Putois (Hérault).

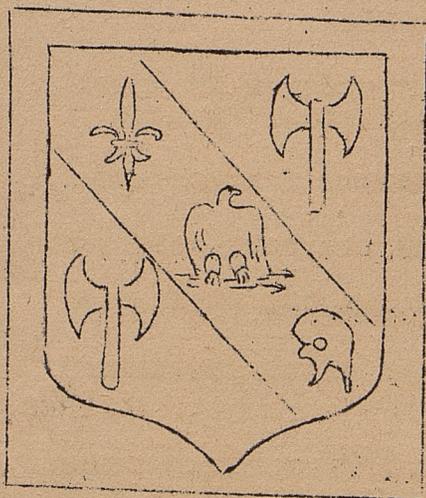
LORRAINE : Meurthe-et-Moselle, Vosges-Meuse

Camp A : CHRETIEN Jean, 7.676 VI D, comptable, 46, rue Notre-Dame de Lorette Epinal (Vosges),

LIEGECIS Pierre, 21.716 VI C, comptable, 19, rue Tourtel, Jarville

REVIER : CASTELLATA Louis, 27.960 VI D, 22, rue des Cholets, Hornécourt (M. et M.)

# CERCLE PÉTAIN



Le "Cercle Maréchal PÉTAIN" a désormais son blason :  
"Tierce en bande, aux un et trois de gueules à la francisque d'argent, au deux d'azur au lys d'or, à l'aigle impériale et au bonnet phrygien du même".

Devise : FRANCE TOUJOURS

Ainsi est rassemblée toute la tradition française. La fleur de lys rappelle la France royale; l'aigle la France impériale; le bonnet phrygien la France républicaine; la francisque la France du Maréchal. On trouve aussi les trois couleurs de notre drapeau : azur (bleu), argent (blanc), et gueules (rouges).

X

COMITE DIRECTEUR : Guy VOYRON m'ayant demandé d'accepter sa démission de Membre du Comité Directeur, j'ai dû à mon grand regret m'incliner devant ses raisons.

A titre transitoire, Jean PINTON s'occupera, à sa place, de tout ce qui concerne la jeunesse.

D'autre part, René BOUDRY et René JANOT ayant été rapatriés, Gustave D'AMENS est nommé membre du Comité Directeur et chargé de l'agriculture.

Maurice CLEMENT est chargé, sous ma responsabilité, d'informer sur les questions financières.

X

Sont nommés responsables du "CERCLE MARECHAL PETAINE" dans les Kommandos :  
M. ROUGEUS au 31 - G. PINCHON au 33 - G. THURET au 114 - R. BERGET au 116 -  
R. BONNET au 401 - P. POTTE au 415 - J. SIMON au 416 - B. GOSSE au 422 -  
G. MAILLOUIN au 516 - C. POTRILOL au 517 - M. DROUET au 520 - C. MADELAINE au  
521 - R. FLAMANT au 527 - E. GUILLOUX au 701 - A. BLOND au 712 - A. FAURIE au  
718 - A. GIRAUT au 724 - J. LACHAUME au 774 - H. BELET au 782 - G. AMAT au 803 -  
F. LAURENT au 805 - J. DELPIANQUE au 806 - G. SIMON au 815 - C. LARIVE au 824 -  
J. JOUFFRET au 827 - M. DUCARME au 862 - M. BARSACQ au 866 - P. CHOMBART au 867 -  
A. SARRAINT au 868 - J. BACNUS au 977 - C. LE METAYER au 987 - J. BONNET au  
1019 - M. AUBRET au 1105 - A. FETTUCIARI au 1117 - J. DELABRE au 1134 - M. ME-  
RY au 1227 - E. POUILLY au 1321 - G. FOUCAUT au 1325 - E. TREBOUTHAUD au 1418 -  
P. MAILLAIN au 1459 - E. MAILLOL au 1467 - G. ROY au 1507 - C. DEMORY au 1524 -  
F. SAGE au 1601 - A. COMPANS au 1618 - A. de SAINT-PASTOU au 1636 - C. HEBERT  
au 1701 - G. COLIN au 1703 - G. PAUL au 1704 - M. LOREL au 1709 - E. BRULIN au  
1712 - R. PAIRIGEON au 1720 - J. ORIEZ au 1721 - H. COTTENCEAU au 1722 - M. GAL-  
LINGUE au 1723 - A. NIKLAUS au 1724 - A. de CORN au 1725 - J. SALSON au 1726 -  
S. CATIN au 1728 - F. CHENE au 1730 - A. BRUNEAU au 1736.

X

SERVICE JURIDIQUE : Je signale aux Kommandos nouvellement rattachés au VI D que, grâce à la bienveillante compréhension des Autorités Allemandes, nous avons organisé au Stalag un Service Juridique où un avoué et un notaire sont à la disposition de leurs camarades pour tous renseignements, démarches, rédaction de demandes d'assistance judiciaire, de procurations, etc.... S'adresser à l'Homme de Confiance du Stalag.

X

A V I S - Je rappelle qu'il ne faut pas confondre le "CERCLE MARECHAL PETAINE" avec le "COMITE D'ENTRAIDE AUX FAMILLES DES PRISONNIERS DU STALAG VI D". L'adhésion au "CERCLE MARECHAL PETAINE" ne comporte aucun versement de cotisation, mais implique seulement la fidélité au Maréchal.

Pour adhérer au "COMITE D'ENTRAIDE" et avoir droit, le cas échéant, aux

secours qu'il confère, il faut verser mensuellement un minimum de 50 pfennigs par l'intermédiaire de l'Homme de Confiance de son Kommando.

Le Comité Directeur est seul responsable de la marche du "CERCLE MARECHAL PETAIN". La publication de tout compte d'activité des "Cercles" des Kommandos doit donc être préalablement soumis à son approbation.

X

CONFÉRENCES : Vendredi 4 septembre, André GADD, conseiller juridique du Cercle, inaugurant une série de causeries sur "Le Beau Pays de France" nous a présenté "Le Mont St-Michel".

Mardi 22, Gustave D'AMIENS, chargé de l'Agriculture, a traité l'importante question du syndicalisme et de la corporation agricole.

Mardi 29, Jean PELCA, Directeur du "CLOS VI D", utilisant ses souvenirs personnels, nous a dit ce qu'il avait vu à Dakar en 1932.

Mardi 6 octobre, Roger TREILLE a exposé l'utilité d'un système monétaire international.

Enfin Dimanche 25, Jean CHARVE nous a retracé l'histoire de sa province natale, la Savoie.

X

DANS LES KOMMANDOS : de A. de SAINT-PASTOU, responsable au 1636 : "Nous avons établi un programme de causeries hebdomadaires qui, après avoir passé en revue les principales causes de notre désastre, étudiera la doctrine de la France nouvelle et les réformes déjà réalisées par le Maréchal Pétain. Tous, nous sommes pleins de faire connaître une doctrine qui, alliant les traditions du passé au réalisme moderne, saura refaire une France nouvelle et capable de retrouver sa vraie place dans le monde."

Paul BAILLY,  
Président du "CERCLE MARECHAL PETAIN"

## CHRONIQUE THEATRALE

Pendant le mois d'octobre, la troupe a présenté au camp un spectacle de Variétés, tout en continuant la tournée des Kommandos avec au programme "TOPAZE" de M. Pagnol et une partie musicale.

"Variétés" commence par l'exécution, sous la direction de son chef Pierre DEANT, de divers morceaux de musique symphonique : Ouverture de "Martha" de Flotow, Sélection de "Cavaliere Rusticana" de Mascagny, avec deux soli de violoncelle remarquablement joués par Pierre Crox, et "Chianti Lied" de Winkler.

Ensuite une excellente pièce de Courteline "Le Commissaire est bon enfant" interprétée avec beaucoup de vie par Ley dans le rôle du commissaire, et Rehcor dans celui de Floche pour les principaux rôles. Une mention spéciale également aux deux agents La Grenaille (Brocks) et Garrigou (Faveer). Le seul rôle féminin de la pièce, Mme Floche, est tenu par Dumez. Dumez est vraiment très très bien dans ce rôle de femme : de taille moyenne, de traits assez fins, c'est véritablement "une" actrice.

Le programme se termine par un concert de musique de jazz dans un joli décor "Juan-les-Pins" avec clair de lune, étoiles et vagues argentées.

Excellente présentation : tous les musiciens en pantalon blanc et spencer orange. Excellente présentation et aussi excellente exécution. Remarqué particulièrement le chef d'orchestre, le trombone Hanquez et les deux trompettes.

Roland AMELINE

ON DEMANDE POUR L'ORCHESTRE DU CAMP un flutiste et un hautboïste. Bientôt les places suivantes seront libres : 1ère trompette, trombone, basse, à cordes, batterie.

Prière aux camarades intéressés de se faire connaître avec références au Chef d'orchestre P. DEANT, par la voie de l'Homme de Confiance.

# L'HOMME de CONFIANCE VOUS PARLE

Je porte à votre connaissance que Monsieur le Capitaine de l'Estoile, officier conseil du Wehrkreis VI, que certains d'entre vous ont eu le plaisir de connaître vient d'être appelé à de plus hautes fonctions aux S.D. P.G. de Berlin, où il se trouve actuellement en qualité de délégué. En attendant d'avoir la joie de nous revoir le Capitaine de l'Estoile m'a fait parvenir une lettre très aimable dont je vous donne ci-dessous quelques passages :

Mon Cher Robert, "Je veux que ce petit mot vous apporte à tous au Stalag l'expression de mon affectueux dévouement et de ma profonde reconnaissance. Je garde de mon séjour auprès de vous un excellent souvenir et je vous demande de remercier tous vos camarades de l'accueil à la fois déférent et affectueux qu'ils m'ont réservé aussi bien dans le camp que dans les Kommandos. Je ne peux malheureusement écrire à chacun de ceux dont je désirerais prendre personnellement congé. Je vous prie donc de bien vouloir être mon interprète auprès de tous"....

...."Ensemble vous travaillerez à l'union de tous et vous rappellerez constamment à tous que l'on ne peut rien bâtir de solide sur la division et sur la haine. Suivre le Maréchal c'est être simplement et uniquement Français, mais il faut le suivre courageusement, les yeux ouverts et dans tous les domaines. Pour nous autres, il n'est pas d'autre moyen de "servir".

"Je vous remercie tout spécialement, ainsi que vos adjoints et vos camarades du "Cercle Maréchal Pétain", de ce que vous avez déjà fait et que vous ferez encore pour vos compagnons de captivité. Je vous demande de croire à ma profonde affection et de transmettre à tous mon très amical souvenir."

X

Monsieur le Capitaine de l'Estoile, en temps qu'Officier Conseil du Wehrkreis VI a été remplacé par Monsieur le Capitaine MECHET qui prend le titre. Le Capitaine d'active MECHET, vieil africain, sort pour la première fois des barbelés de l'Oflag après 27 mois, mais ses fonctions à l'Oflag lui ont déjà permis de prendre contact avec des sous-officiers et des hommes des Kommandos. Le nouvel Officier Conseil a déjà, malgré son court séjour au camp, gagné la sympathie de tous.

Je suis certain que nous trouverons en lui un guide précieux et surtout dévoué à la cause des camarades prisonniers. Il nous aidera à faire rayonner l'esprit nouveau que le Maréchal s'efforce de créer et je vous demande à tous, mes camarades, de l'aider de votre mieux.

X

LA RELEVÉ : Ces jours-ci environ 200 de nos camarades sont partis au titre de la relève.

X

EMBALLAGES DES DONNÉES COLLECTIVES : Je prie les Hommes de Confiance des Kdos de bien vouloir me renvoyer, par l'intermédiaire de la poste-colis du Stalag, les sacs ayant contenu des biscuits. Ces sacs sont destinés à être retournés en France, afin que la pénurie d'emballages de la Croix-Rouge soit enrayée. Vous comprendrez aisément tout l'intérêt pour vous de retourner ces sacs.

X

LA SOCIÉTÉ CADUM prie les P.G. de ne plus lui adresser d'étiquettes de colis. Les étiquettes qui pourraient encore lui parvenir resteraient sans suite.

X

COLIS POUR PRISONNIERS NECESSITEUX : J'attire une nouvelle fois votre attention sur le Communiqué Officiel n° 88 qui est paru au "CLOS VI D" n° 9 du

colis des ... ..

5 juillet. Il est bien entendu que seuls les termes de ce communiqué sont valables.

X

COLIS DE P.G. EVADES : Les colis de ces P.G. sont distribués par l'Autorité Allemande aussi longtemps que l'évadé est en fuite. Il faut compter en plus une dizaine de jours au cas où il est arrêté ( temps approximatif demandé pour la mutation )

Des colis ayant été ainsi distribués contenaient des objets de valeur tels que montres, bijoux, photos, etc.... Des demandes de recherches me parvenant, je prie les camarades qui auraient trouvé de telles choses dans des colis à eux alloués, de bien vouloir m'en faire immédiatement retour.

Il est bien entendu que les réclamations au sujet de colis, émanant de prisonniers évadés et repris, n'aurent pas de suite.

X

S.N.C.F. : Il est rappelé aux Hommes de Confiance des Kommandos ( pour ceux qui n ont pas encore fait la réclamation ) de faire connaître le nombre de cheminots existant dans leurs Kommandos. D'autre part de nombreux camarades font des réclamations pour avoir des livres, c'est inutile car chaque Kdo sera servi suivant les disponibilités. J'invite les camarades ayant terminé la lecture des livres, bulletins de renseignements, etc.... de les renvoyer aussitôt au Sergent-Chef M&B&B Louis, Mle 13.950, Service des Colis, pour d autres répartitions car ces livres ne sont pas personnels. Pensez que nous sommes environ 400 répartis dans quelques 90 kdos dont de nombreux isolés. Je fais donc appel à votre camaraderie pour que chacun soit satisfait.

X

COPIE D'UNE CARTE ADRESSEE PAR L'OEUVRE "LA BIENVENUE" A VICHY : L'Oeuvre de "LA BIENVENUE" a cessé d'exister et son personnel de direction a quitté la France. A l'Hotel Majestic il n'existe aucun service s'occupant des prisonniers de guerre.

Veillez prévenir les prisonniers de votre camp qu'il est inutile de nous envoyer désormais des étiquettes qui ne trouveront plus de destinataire et seront perdues.

X

COPIE D'UNE LETTRE EMANANT DU S.D.P.G. DE BERLIN : en réponse à des demandes qui m'avaient été formulées au sujet de la libération des P.G. ayant des parents combattant sur le front russe :

- "Comme suite à la lettre de l'Homme de Confiance en date du 25 août 42, la Délégation de Berlin à l'honneur de lui préciser que les seules mesures de rapatriement envisagées à l'occasion d'engagement de volontaires français sur le front russe sont les suivantes :

Les parents se trouvant en captivité des Volontaires de la Légion Française blessés ou tombés au champ d'honneur seront libérés pour autant qu'ils s'agira de pères, frères et fils.

Ces libérations auront lieu d'après des listes nominatives établies en France. Les renseignements fournis devront être les suivants :

A - Le nom des combattants volontaires blessés ou morts au champ d'honneur, leur domicile d'une part.

B - Les noms, prénoms des prisonniers à libérer, leur grade, le camp,

l'adresse exacte du lieu où devront être dirigés les prisonniers à libérer, d'autre part.

X

HABILLEMENT : (Note pour les Hommes de Confiance des Kdos) : Je vous informe que je viens de recevoir un envoi de la Croix-Rouge Française.

Les quantités d'effets étant très faibles, je vous demande en conséquence de réduire vos demandes le plus possible, faisant preuve par là du plus grand

esprit de solidarité. Je vous laisse toute impartialité pour juger si telle ou telle pièce d'habillement d'un de vos camarades doit être changée ou non. Il est d'ores et déjà certain que toutes les demandes ne pourront être satisfaites.

Les demandes pourront être faites pour : capotes, pantalons, vareuses, bandes molletières, bonnets de police, chemises, caleçons, chaussettes et mouchoirs.

A toutes fins utiles je vous informe qu'il me reste 300 pull-overs réservés aux plus nécessiteux.

Les envois seront adressés directement aux Hommes de Confiance des Kdos. Leurs demandes devront me parvenir au plus vite.

Si des Kommandos ne possédaient qu'une couverture au lieu de deux, veuillez me les signaler.

X

CROIX-ROUGE FRANCAISE : Les envois effectués par le Gouvernement permettront à l'Homme de Confiance de distribuer les quantités suivantes pendant le mois de NOVEMBRE :

- A - KOMMANDOS DE CULTURE :  
2 paquets de cigarettes par homme.
- B - KOMMANDOS D'INDUSTRIE :  
2 paquets de cigarettes et 1 boîte de sardines par homme,  
1 caisse biscuits pour 30 hommes,  
1 boîte confiture pour 50 hommes.

# RECTIFICATION

COMMUNAUTE : Une partie de la citation de M. Jean GUITTON a été sautée à la fin de la première page. Le texte complet doit être rétabli comme suit :  
L'idée communautaire réclame .... Ecoutons M. Jean GUITTON : "Aucune époque de l'Histoire de France, aucun idéal conçu et voulu par les Français ne doit lui être étranger. Une telle doctrine ne doit répudier ni le Moyen-Age, ni la Révolution, ni l'Empire, ni la République. Mais elle doit conserver, dans chacun de ces idéaux successifs de nos pères, ce qui est encore susceptible de vie et de vérité. De même dans le temps présent, une telle doctrine doit correspondre à tout ce qu'il y a de sain, de juste et de raisonnable dans les aspirations des divers partis, des diverses pensées politiques, des diverses familles spirituelles. Elle doit enfin adapter etc...."

*Pour Jouer*

Il existe au Kdo 627 un club sportif s'occupant de BASKETT-BALL en particulier.

Ce club possède quatre équipes de valeurs suivantes :

- A - Division d'Honneur,
- B - 1ère série,
- C - 2ème série,
- D - Débutants.

Les Kommandos voisins désireux de rencontrer une de ces quatre équipes peuvent adresser leurs demandes, soit directement à Guy ARRAULT, Kdo 627, Heidestrasse, Dortmund, soit par l'Intermédiaire de la Salle de Visite du Stalag VI D.

Le terrain de Baskett est à deux pas.

---

Il existe également au même Kommando une bonne équipe de football. Adresser les demandes par la même voie.

# SECOURS aux Prisonniers & à leurs Familles

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ DU MOIS D OCTOBRE :

Situation financière au 31/10 :

	Avoir en caisse .....	350 ,60	
	Avoir à la Trésorerie .....	17.243 ,40	
		-----	
		17.594 ,00	
Secours envoyés	{ 1 mandat de 30 marks.....	30 ,00	} 389 ,00
	{ 2 " de 40 " .....	80 ,00	
	{ 4 " de 50 " .....	200 ,00	
	{ 1 " de 70 " .....	70 ,00	
	Reste au 31 octobre .....	17.214 ,00	

Nombre de demandes d'enquêtes envoyées en France : 532.

Les recettes normales de ce mois ont été augmentées des dons généreux ci-dessous :

- recette de la soirée organisée par le Boxing-Club du Stalag et qui a produit 114 marks 90,
- don d'un anonyme 20 marks.

Parmi les Kommandos ayant versé en plus des cotisations mensuelles des dons de leurs adhérents on peut citer les suivants : 403 - 406 - 414 - 422 - 538 - 709 - 862.

A tous le Comité adresse ses chaleureux remerciements.

Les nouveaux Kommandos affectés au Stalag (1501 à 1737) semblent ne pas avoir été touchés par notre circulaire. Nous espérons que pour le mois de novembre ils auront à coeur de joindre leurs versements, si modestes soient-ils, à ceux des anciens kommandos. 30 seulement ont versé sur 104 affectés depuis le 1/9/43.

Qu'ils soient convaincus que le but de cette oeuvre est uniquement de venir en aide aux familles nécessiteuses de nos camarades du Stalag.

Il est rappelé encore une fois que les Hommes de Confiance qui ne peuvent venir faire leurs versements au Stalag, peuvent l'envoyer par lettre recommandée, en franchise, à l'adresse de l'Homme de Confiance du Stalag.

Le Comité

## CHRONIQUE INTELLECTUELLE

Nous avons entendu :

- un récit de MUSSET par Robert MERLE et Jean HUBERT, précédé d'un court exposé sur la vie et la conception poétique d'Alfred de Musset,
- trois causeries brillantes et très instructives de FAYS sur la marine et les différents types anciens et nouveaux,
- une causerie de GADD agrémentée de fantaisie sur la façon de voyager en chemin de fer,
- une conférence historique de Paul BAILLY sur la Convention Jacobine (Juin 1793 - Juillet 1794),
- une conférence littéraire sur RACINE, sa vie et ses oeuvres par Jean BIERNAIS,
- une causerie scientifique sur la topographie, l'évolution de la construction des cartes par YUNG.

René JANOT

# POUR LES KOMMANDOS

CHRONIQUE THEATRALE DU KOMMANDO I610 : Aujourd'hui 18 octobre 1942, par un triste dimanche pluvieux et froid le "THEATRE D'HIVER" du Kommando a fait sa réouverture : séance pleine d'entrain et de gaieté qui nous a transportés pendant quelques heures loin des barbeles et des soucis. Rendons tout d'abord hommage à l'Orchestre-Jazz sous la direction du Chef Rivals et du trompette Lamboley, orchestre naissant, mais plein d'avenir et qui s'est distingué particulièrement aujourd'hui dans un sketch musical, sensationnel et improvisé : "La Grève de l'Orchestre".

Félicitons les chanteurs Meunier, Avenel, Bachelu et Baudoin qui se sont particulièrement distingués. La pièce en un acte "S.O.S. 10 grammes" brillamment interprétée par Calmus dans le rôle du Docteur, Amann (l'ami), Verdier (le Directeur), Lannay (le pharmacien), Magnin (la malade), fut le clou de la séance et obtint un très gros succès.

N'oublions pas le fin diseur Canonne qui présenta agréablement la séance et remercions les organisateurs en les encourageant à poursuivre leurs efforts couronnés de succès.

MARLE, Kdo I610

## BÉTON

Chacun des journaux qui fleurissent dans nos camps nous apporte les échos de fêtes, de théâtres, de manifestations sportives, ce que nous trouvons moins, c'est le reflet de la vie en Kommando, de la grande majorité des heures du plus grand nombre de prisonniers.

Je veux vous donner un aperçu d'une journée de béton. Ce jour-là, les effectifs du chantier sont renforcés après que durant des semaines se soient accumulés gravier, ciment et essence. Le Kommando ne vit plus que pour ce grand jour où l'on bétonne. La journée sera dure et longue; mais voici la pluie, le mauvais temps qui complique tout, car il faut finir le béton dit-on et on travaille encore à la lumière tard dans la nuit.

Tout le Kommando n'est pas employé. Quelques heureux du jour attendent leurs camarades. Eh bien! oui, il y a une fraternité, oui le Kommando est une grande famille où chacun souffre de savoir ses camarades à la peine quand il est bien au chaud.

Puis c'est le retour de nos gars poussiéreux. Cela réchauffe le cœur de voir les copains s'empresser autour d'eux pour servir la soupe, faire les corvées, donner un quart de jus. Quelques brèves causeries puis le silence arrive, car nos gars sont fatigués et demain il faudra encore faire du béton.

GUILLAUME MARCEL, Kdo I209

La rédaction du "CLOS VI D" est bien de l'avis de Guillaume Marcel, la rubrique des Kommandos bille souvent par son absence, mais il ne nous est pas possible d'insérer les articles sur votre vie en commun, nous n'en recevons pas. Nous voudrions pourtant vous réserver une grande place et n'attendons que votre bon vouloir pour vous le prouver.

AU KOMMANDO I717 - Le 4 octobre, les jeunes du Kommando ont rencontré les vieux en un grand match-défi de foot-ball.

Les jeunes ont gagné par deux à zéro, mais de l'avis des spectateurs, les vieux ont mieux joué.

Donc partie à refaire.

Le Passant



Le COMITE DES LOISIRS a décidé d'organiser au Stalag, à l'occasion des Fêtes de Noël, une exposition des Provinces Françaises. Dès à présent "LE TOURING CLUB DE FRANCE" nous a adressé gracieusement de nombreux documents artistiques pour collaborer à cette manifestation.

LE TOURING CLUB DE FRANCE, qui est placé sous le haut patronage du Maréchal PETAIN, Chef de l'Etat Français, a contribué depuis de longues années au développement du tourisme en France sous toutes ses formes : amélioration et poursuite du réseau routier; sauvegarde et mise en valeur des sites et monuments; installation de bancs, de tables d'orientation, de refuges et chalets hôtels de montagne, etc....

Le Tourisme est appelé chaque jour davantage à devenir une branche importante de l'économie nationale. A notre retour en France, après de longs mois passés dans le cadre restreint d'un stalag ou d'un kommando, nous apprécierons davantage les sites pittoresques et si divers de notre beau pays de France. Dès à présent, quel est celui d'entre nous qui ne souhaiterait pas, de temps en temps, à attarder son regard sur les beaux paysages de notre Patrie. Un moyen peu coûteux lui est offert de satisfaire son désir : celui d'adhérer au TOURING CLUB DE FRANCE.

Moyennant la modique somme de DEUX MARKS DE CAMP, il contribuera non seulement à une oeuvre d'utilité générale et régionale, mais encore il recevra à son domicile en France, d'où elle pourra lui être retournée facilement dans ses colis, une superbe revue mensuelle illustrée consacrée aux plus belles régions de France. Sa cotisation lui assurera le service de cette revue, non seulement pendant toute sa captivité, mais encore pendant l'année entière qui suivra son retour en France. De plus il bénéficiera de l'insigne de cette association.

A leur retour en France, les camarades qui auront adhéré au TOURING CLUB DE FRANCE bénéficieront encore de nombreux avantages : réductions sur les achats dans un grand nombre de maisons de commerce et sur les prix de repas et de pension dans un grand nombre d'hôtels; droit d'obtenir des itinéraires détaillés et gratuits; facilités d'obtention de cartes d'identité, de passeports, de cartes de circulation, de tryptiques; facilités encore pour obtenir le permis de conduire automobile, la délivrance de duplicatas, etc. etc....

Dans l'intérêt de la France et dans votre propre intérêt, adhérez dès à présent au TOURING CLUB DE FRANCE. Pour le Stalag, les souscriptions sont reçues dès à présent par notre camarade André GADD qui se tient au Bureau de l'Homme de Confiance. Les camarades de Kdo qui désireraient également s'associer à cette oeuvre d'utilité publique n'auront qu'à faire connaître leur nom à leur Homme de Confiance. Les listes de ces noms seront adressées par l'Homme de Confiance du Kdo à l'Homme de Confiance du Stalag qui leur remettra le nombre de feuilles d'adhésion nécessaires, feuilles qui devront être remplies et signées par les intéressés. Le montant des cotisations et les feuilles d'adhésion ainsi remplies seront retournées à l'Homme de Confiance du Stalag qui les fera parvenir en France.

L'Homme de Confiance du Stalag,  
Président d'Honneur du Comité des Loisirs

# ALLOCATIONS

## FAMILIALES EN AGRICULTURE

LOI DU 9/4/41 - J.O. DU 13/9/40  
=====

C'est principalement à la campagne que l'on trouve des familles nombreuses. Or, situation toute paradoxale, c'était dans ce milieu laborieux que le régime des allocations familiales n'était pas appliqué lorsqu'en 1941 le Maréchal a voulu mettre un terme à cette injustice.

La loi du 9 avril 1941 étend à l'agriculture le nouveau régime des allocations familiales de même que la réforme des assurances sociales.

POUR QUI SONT DUES CES ALLOCATIONS : Les allocations familiales sont dues pour tout les enfants à charge tant que ceux-ci ne peuvent se suffire à eux-mêmes et, au minimum, jusqu'à l'âge de 14 ans (ceux-ci devant obligatoirement aller à l'école).

- ceux de 14 à 15 ans ne sont considérés à charge que si les parents ne leur font pas gagner leur subsistance;

- entre 15 et 17 ans ils ne sont considérés à charge que s'ils sont dans l'impossibilité de travailler pour infirmité ou maladie chronique, ou si, étant en apprentissage chez un patron, un contrat a été enregistré par le greffier de la Justice de Paix;

- entre 15 et 20 ans ils sont à charge lorsqu'ils poursuivent leurs études dans un établissement d'enseignement et que ces études les occupent complètement. SI

En toutes circonstances les enfants ouvrant droit à ces allocations doivent résider en France. L'enfant étranger aura les mêmes droits aux A.F. que l'enfant français.

POUR QUELS ENFANTS VOTRE TRAVAIL OUVRE-T-IL DROIT AUX A.F. : Les A.F. sont dues à celle des personnes qui travaillent, à le plus proche degré de parenté avec l'enfant, c'est-à-dire :

PERE : pour vos propres enfants ou ceux de votre femme issus d'un mariage antérieur légitimes, légitimés ou naturels reconnus;

MERE ET MARIEE : pour vos enfants si votre mari ne travaille pas ou si vous êtes veuve ou abandonnée;

GRAND-PERE ou GRAND MERE : pour vos petits enfants, légitimes ou légitimés, s'ils sont orphelins de père et mère ou si l'un d'eux n'étant plus le conjoint survivant se trouve dans l'impossibilité matérielle de travailler;

FRERE OU SOEUR : si les enfants qui sont réellement à votre charge du fait que vous êtes orphelins n'ont pas hérité de ressources ou ne sont pas recueillis par d'autres personnes;

ONCLE OU TANTE : si vos neveux et nièces sont orphelins de père et mère ou si leurs parents les ont abandonnés et si ces enfants sont réellement à votre charge.

Ces allocations sont dues à partir de deux enfants à charge sauf pour les salariés qui, ayant eu avant le 1er avril 1940, au moins deux enfants et en ayant encore un à charge, se seraient trouvés désavantagés par l'application du Code de la Famille par rapport au régime antérieur.

L'importance de ces allocations familiales s'exprime en pourcentage du salaire moyen départemental selon la progression suivante :

1 seul enfant à charge pas d'allocation - 2 enfants à charge 10 % - 3 enfants : 30 % - 4 enfants : 60 % - 5 enfants : 90 % - 6 enfants : 120 % -

7 enfants : 150 % - 8 enfants : 180 % - 9 enfants : 210 % - 10 enfants : 240 % - chaque enfant en plus : 30 %.

Ce salaire départemental rural urbain est fixé par arrêté ministériel.

COMBIEN D'ALLOCATIONS FAMILIALES JOURNALIERES DEVEZ-VOUS RECEVOIR : Les A.F. ne sont gagnées que par le travail quotidien du chef de famille. Toute journée de travail donne droit à une allocation journalière. Toute journée chomée est une allocation journalière perdue.

Ces allocations journalières se calculent en divisant le montant du mois par 25.

L'allocation mensuelle ne peut être supérieure à 25 allocations journalières, même si l'intéressé travaille plus de 25 jours dans le mois. Les employeurs doivent, sitôt la fin du mois (ou du trimestre), envoyer à la Caisse d'allocations familiales agricole, leur déclaration ou bordereau, qui certifie le nombre de journées de travail de chaque ouvrier.

Tant que la caisse n'a pas reçu cette déclaration, elle ne peut pas envoyer leur mandat aux ouvriers allocataires.

Ces allocations doivent légalement être versées au moins tous les trois mois et dans les trente jours qui suivent le mois ou le trimestre pour lequel elles sont dues.

Les retards qui se produisent quelquefois dans le versement de ces allocations sont dus à ce que :

- l'exploitant n'a pas acquitté en temps voulu sa cotisation;
- l'employeur n'a pas envoyé en temps voulu sa déclaration des journées de travail accomplies par les salariés;
- le chef de famille intéressé n'a pas envoyé en temps voulu ses justifications de charges de famille.

A QUELLE CAISSE AGRICOLE D'A.F. FAUT-IL S'ADRESSER : L'exploitant, l'artisan rural, le groupement agricole, c'est-à-dire les travailleurs indépendants et les employeurs agricoles adhèrent obligatoirement à la caisse mutuelle agricole agréée par le Département où se trouve leur exploitation.

S'il se trouve plusieurs caisses agricoles agréées par le Département, ils adhèrent à celle de leur choix.

En cas d'hésitation ou pour toute question litigieuse, on peut toujours s'adresser à la Caisse Centrale d'Allocations Familiales, 25, rue de la Ville l'Evêque à PARIS.

Nous continuerons sur le prochain "CLOS VI D" la publication de cet article de notre camarade Pierre BOULAUD.

*POUR NOS AMIS DES P. T. T.*

Les camarades des P.T.T. de toutes catégories, sont invités à se faire connaître pas l'intermédiaire de l'Homme de Confiance à André FAGNOU, au Stalag, dans le but d'obtenir tous renseignements concernant la vie administrative.

Les demandes de livres et secours aux familles seront transmises par lui au Comité d'Assistance aux Familles victimes de la Guerre.

*Concours de Poesies*

DEVANT LE SUCCES REMPORTE PAR LE CONCOURS DE CONTES LE "CLOS VI D" ORGANISE UN CONCOURS DE POESIES POUR NOEL OUVERT EGALEMENT A TOUS. DES PRIX OFFERTS PAR LES AUTORITES ALLEMANDES ET L'HOMME DE CONFIANCE RECOMPENSERONT LES CANDIDATS. LES POESIES DEVRONT ETRE ADRESSEES A L'HOMME DE CONFIANCE DU STALAG, POUR LE 5 DECEMBRE, DERNIER DELAI.

# UN GARÇON SYMPATHIQUE



L'allemand de service nous réveille et déjà, dans la chambre, quelqu'un s'est levé.

Ce quelqu'un enfle son pantalon à une allure record, ou va nu-pieds, empoigne deux seaux, et part. Quel temps fait-il?...il s'en moque. Quel jour sommes-nous? que lui importe....il va au café.

De retour, il secoue les pieds de chaque dormeur, demande sa gamelle, le sert au lit et ne passe au suivant qu'après s'être intéressé du sommeil et des rêves de celui qu'il vient de servir.

Au coup de sifflet annonçant le rassemblement, il semble la mouche du coche, criant fort sans s'apercevoir qu'il se donne une peine bien inutile et que chacun sera prêt à temps, mais c'est son naturel, et comme cela lui fait plaisir, on le laisse crier.

Sur les rangs il se démène comme un bon diable, tire un camarade d'un côté pour le mettre de l'autre, recommence, brouille tout et arrive enfin à ranger tout

son monde, à sa grande joie.

Chacun part au travail, lui rentre à la chambre, plie les couvertures de ceux qui l'ont oublié, toujours les mêmes, comme il dit en répétant qu'il ne le fera plus le lendemain. Et le lendemain il recommence....il est si chic!

Son plus fidèle ami, c'est son balai. Il le dorlote et le soigne mieux que lui même. Il n'a pas toujours le temps de sa laver, tant pis. A quatre pattes au pied des lits, sur un escabeau menaçant le plafond, fortement courbé sur le parquet, il se sert de son balai avec une tendre sollicitude. Quand lui en donnera-t'on un autre?

A midi au retour du boulot, gare à celui qui ne s'essuiera pas les pieds. Sur sa tête s'amasseront blasphèmes et malédictions. Qu'a-t'il fait des leçons de propreté que lui ont données ses parents....ou sa femme, cet insolent dont les sales et gros sabots vont ternir le parquet....et user le balai? Tempête pendant cinq minutes avec réédiction le soir.

Dans la nuit du samedi au dimanche dans la chambre, des craquements, des frottements....des rats? non c'est Lui.... Il va de lit en lit, à la clarté de la lune, s'empare des godasses ou des sabots, les emporte dehors, les gratte, les brosse, les cire. Les chaussures terminées, c'est le tour des habits. Il faut que les copains soient beaux pour le dimanche matin.

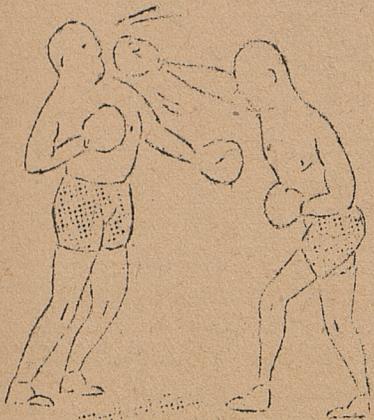
J'oubliais : prenez plaisir à être malades, vous serez nourris comme un bébé, lavé au lit, dorlotés. Le moindre effort vous sera évité. Même vos cigarettes qu'il vous mettra à la bouche, poussant le dévouement jusqu'à les fumer à votre place.

Jusqu'à la tinette qu'il vide le matin et dans laquelle il jette un coup d'oeil inquisiteur pour voir si les urines sont troubles.

Ce charmant garçon, ce camarade sans pareil, vous l'avez deviné, c'est bien lui, c'est Jean DUCANT, c'est mon chef de chambre.

Et si le vôtre n'est pas pareil, c'est bien de votre faute. C'est que vous êtes encore plus dévoués que lui et que vous lui coupez le travail sous le pied, ce qui, au fond, lui fait peut-être plaisir.

Jean PELCA



# BOXING CLUB VI D

Le dimanche 18 octobre le BOXING CLUB VI D a donné sa première représentation officielle à la salle commune du camp. Le BOXING CLUB est jeune. Il existe depuis un mois seulement.

Nous le devons à l'esprit de compréhension des Autorités Allemandes, à l'initiative du professeur de boxe WESTELYNCK pour la partie technique et de TACOEN, plus connu sous le nom de Nestor, pour la partie administrative.

La première séance fut en tous points réussie. Grâce à une organisation impeccable la réunion a été ouverte à 16 heures précises comme prévu malgré certaines difficultés d'ordre matériel. Grosse affluence dans la salle : la recette s'est élevée à plus de 110 marks et a été versée au COMITE D'ENTR'AIDE.

Le spectacle a commencé par une leçon de boxe. Enseignement des coups permis. Leçon donnée sur le ring par les boxeurs LARDEUR et DEREGNAUCOURT.

Ensuite quatre matches exhibition :

1er MATCH EN 4 ROUNDS : poids légers, LABY contre BOVET - Ces deux camarades sont des débutants puisqu'avant la création du Club VI D ils n'avaient jamais mis les gants ou pour parler comme les connaisseurs "chaussé les mitaines". Ils possèdent déjà une certaine habileté. Bovet avantage par son allonge encaissa cependant au 4me round un crochet du droit à la mâchoire qui l'ébranla légèrement.

2me MATCH EN 4 ROUNDS : poids mi-moyens, LEGRAND contre RAMBAUD - Deux débutants également ce qui ne les empêcha pas d'utiliser quelques coups interdits tels qu'aller et retour et coups de manchettes à la grande stupefaction du Professeur Westelynck. Legrand a plus d'allonge mais Rambaud se garde mieux. Rambaud termine un peu fatigué.

3me MATCH EN 4 ROUNDS : Poids mi-lourds professionnels, WESTELYNCK contre IVATOVSKI - Nous avons assisté là à un combat beaucoup plus technique. Westelynck s'était foulé la cheville la veille à l'entraînement. Malgré cela il a tenu à combattre et a tenu grâce à son cran et aux soins du masseur Jacques ESCH. Le premier round fut mené à toute allure et des coups très secs furent échangés. Malheureusement à la suite de cet effort Westelynck souffrit terriblement de sa cheville malade, perdit une partie de sa mobilité et dut jusqu'à la fin du combat rester sur l'homme.

4me MATCH en 8 ROUNDS de 2 MINUTES : poids welters professionnels, LARDEUR contre DEREGNAUCOURT - Pendant les deux premiers rounds les adversaires s'observèrent et boxèrent à distance d'une façon claire, précise. Ils nous firent assister à des séries d'esquives soutenues par un excellent jeu de jambes. Les deux derniers rounds furent menés à une cadence accélérée. Les deux adversaires terminèrent très frais.

Je ne donnerai pas le nom des vainqueurs, il n'y en a pas eu. Tous ces matches étaient, je le répète, des matches d'exhibition.

Nous avons passé là deux heures agréables que nous devons au dévouement des organisateurs, boxeurs et soigneurs. Nous les en remercions tous. Les spectateurs étaient enchantés, ils espèrent avoir bientôt le plaisir d'assister à de nouveaux combats. Je sais d'ailleurs grâce aux confidences de Tacoen, délégué du Boxing Club VI D auprès du Comité des Loisirs qu'il va faire son possible pour nous offrir très prochainement une nouvelle représentation.

Roland AMELINE

# Le colis pour Papa

- "Mange ta tartine de bon coeur, mon petit Jeannot, ne la gaspille pas, a dit maman, c'est de la bonne confiture, et en ce moment ton papa voudrait bien en avoir autant."

Ces paroles rendent petit Jean songeur. Il n'a que sept ans mais bon coeur et il comprend déjà bien des choses.

Autrefois dans l'atelier attenant à la maison les machines soufflaient du matin au soir et Jeannot jouait avec les longs copeaux de bois que Papa faisait en fredonnant quelque vieux refrain. Maman toujours gaie allait et venait dans la maison et s'assurait de temps en temps d'un rapide coup d'oeil que Jeannot restait bien sage dans l'atelier ou il ne faut pas toucher à tout. Hélas tout est changé les machines sont silencieuses, l'atelier est triste, maman pleure souvent...

C'est que papa, parti depuis longtemps, n'est pas encore revenu.

Petit Jean absorbé n'a pas encore touché sa tartine. Il entre dans l'atelier. A terre les copeaux blonds tracent leurs arabesques mystérieuses (ce matin encore grand-père poussait sa varlope l'esprit ailleurs)! Jean leve la tête vers l'établi. Si papa s'y trouvait! Mais non il n'est pas là. Soudain pris d'une grande résolution le petit s'affaire: Il galope vers l'armoire à jouets. C'est le jeu de constructions qui l'intéresse. Il sort à grand peine le carton qui le contient, le retourne pour le vider plus vite, puis la grande boîte sous son bras, repart vers l'atelier. A grandes brassées il l'a rempli à moitié de copeaux comme il l'a vu faire à maman si souvent, pose sur ce lit moelleux sa tartine, puis referme le carton. Une ficelle est nouée maladroitement autour. Le colis est solide car c'est tout l'amour du petit qui l'enserme avec le lien. De sa poche, cette boîte à mystères d'un enfant, un bout de crayon est sorti! La tête bouclée penchée de côté, tirant sa petite langue rose, il s'applique à écrire quelques mots. Puis le colis sous le bras, il part sur la grande route.

La maman, étonnée du long silence de Jeannot, le voit s'éloigner. Le rattraper est l'affaire de quelques pas. Elle s'étonne du paquet, le prend malgré la résistance du petit, et lit ces quelques mots: "Pour mon papa". Jean qui s'attend à une réprimande se trouve soudain serré à étouffer, les joues mouillées de larmes et de baisers, tandis que la voix étrangement changée de maman murmure à son oreille: "C'est bien, mon petit Jean, papa sera content".

La maman s'est reprise: "Reviens chez nous, Jeannot, nous allons mettre un papier autour pour que le colis soit encore plus solide". Par une providentielle coïncidence, sur un coin de buffet, un paquet est prêt à expédier au cher absent. Sans être vue du petit, maman grâce au papier fait une rapide substitution.

Et quelques minutes plus tard, vous auriez pu voir se dirigeant vers la poste le petit Jean donnant sagement une main à sa maman et portant fièrement de l'autre son colis pour papa.

BILLARD Jean, Mle 480 FS.154

Ce conte a remporté le premier prix du Concours organisé par le "CLOS VI D". Le deuxième prix est attribué à Hervé FROMENT, Mle 16.944 du Kdo 410 pour son conte "MATADOR". Le troisième prix a été attribué à Jean BIERNALIS Mle 18.343 VI D pour le "CONTE DU PETIT ANE GRIS". Les prix accordés sont les

- suivants et parviendront incessamment aux lauréats :
- au PREMIER : offert par les Autorités Allemandes : un objet ou livre d'art d'une valeur de 25 marks, offert par l'Homme de Confiance : 3 paquets de cigarettes, 1 boîte de boeuf, 1 boîte de sardines.
- au SECOND : offert par les Autorités Allemandes : un objet ou livre d'art d'une valeur de 15 marks offert par l'Homme de Confiance : 2 paquets de cigarettes, 1 boîte de boeuf, 1 boîte de sardines.
- au TROISIEME : offert par les Autorités Allemandes : un objet ou livre d'art d'une valeur de 10 marks offert par l'Homme de Confiance : 1 paquet de cigarettes, 1 boîte de boeuf, 1 boîte de sardines.

## COMITE DES LOISIRS

Un comité a été formé au Stalag VI D, Camp de Dortmund, dans le but de condenser tous les loisirs du Stalag, comme d'organiser les déplacements des différentes troupes et équipes du Stalag dans les Kommandos.

Ce Comité groupe toutes les formations du Stalag. Il est ainsi constitué :  
 DELEGUE GENERAL : Pierre DEANT - SECRETAIRE : Pierre LIEGEOIS -  
 Représentants du THEATRE : Jean HUBERT - des SPORTS par équipes (BASKETT-BALL, VOLLEY, BOULES, BOXE, FOOT-BALL) : HANRION - BIBLIOTHEQUE : LANGLOIS -  
 EDUCATION PHYSIQUE : VIGNE - DECORATION : PASCAL - JEUX DIVERS : OFFROY -  
 CINEMA : LACAN - CLOS VI D & CONFERENCES : AMELINE - CERCLE PETAIN : CHRETIEN - de plus les représentants des Camps A et B, du revier ainsi que des différents cultes.

Ce comité est placé sous la Présidence d'Honneur de Monsieur le Capitaine MECHET, Officier Conseil du Wehrkreis VI, de Fernand ROBERT, Homme de Confiance du Stalag VI D, des Chefs de Camps A et B et du Président du "CERCLE MA-RECHAL PETAIN".

"Porter tous ses efforts pour adoucir, par la joie, la captivité de tous"  
 Tel est le but du Comité Français des Loisirs.

## RÉSULTATS SPORTIFS

Pierre DEANT

FOOT-BALL : L'équipe du Stalag a rencontré et a battu :  
 le 20 septembre : le Kdo 627 par 6 buts (1 pénalty, 1 but sur coup franc) à 3. Un but d'écart aurait mieux reflété la physionomie de la partie.

le 4 octobre : le Kdo 601 par 4 buts à 3.

le 25 octobre : le Kdo 498 par 7 buts à 1.

le 1er novembre : le Kdo 496 par 8 buts à 3.

BASKETT-BALL : L'équipe première du Stalag a rencontré : les 25 septembre, 18 et 25 octobre l'équipe correspondante du Kdo 627 et l'a battue par 48/15, 38/25 et 34/28.

Il est très probable qu'une quatrième rencontre ... donnera des résultats différents et que l'équipe du Kdo arrachera la victoire qu'elle mérite par son acharnement.

L'équipe seconde du Stalag a nettement battu l'équipe correspondante du Kdo 627 dans les trois rencontres disputées.

L'accueil dans les Kdos est toujours sympathique et les matches disputés avec une grande correction des joueurs et du nombreux public.

Nous nous devons d'adresser nos remerciements aux Autorités Allemandes qui ont permis les sorties des équipes sportives.

Jean PELCA

DESSINATEUR : LAGALLARDE - REDACTION : Roland AMELINE et Jean PELCA

1A

# PAGE DES BELGES

REFLEXIONS

TOUSSAINT 1942

Près de 30 mois se sont passés depuis le jour où, les armes à la main, nous avons, par ordre du Roi, abandonné la défense de notre territoire; 30 mois que nous vivons en captivité loin des êtres qui nous sont chers; 30 mois durant lesquels nous n'avons cessé d'appeler la liberté de toutes les forces de notre corps et de notre âme.

Cette liberté, cent fois chérie, s'il nous est permis de l'espérer pour un jour proche, nous ne l'avons toujours pas.

Nos cœurs aigris ont parfois trop tendance à céder au découragement et aussi hélas à nous cantonner dans un égoïsme profond.

Les états de dépression plus morale que physique auxquels nous sommes malheureusement parfois enclins ne doivent pourtant pas nous faire oublier que nous ne sommes pas les seuls à souffrir.

La vie du prisonnier n'a rien de bien enviable. Mais est-il plus beau le sort des nôtres qui là-bas dans notre Pays doivent lutter sans relâche pour subvenir malgré tout à leurs besoins matériels?

De combien de privations ne sont-ils pas cause, les chers colis que nous recevons avec tant de joie? 81

Pensons tout d'abord à nos parents : pères, mères, épouses, enfants, frères et sœurs, qui eux aussi subissent les restrictions rigoureuses imposées par la défaite, et qui tout autant que nous sont touchés dans leur amour familial.

Pensons à tous les drames qui empoisonnent journellement la pauvre situation de nombreux compagnons d'infortune, nouvelle douloureuse de la disparition d'un être cher d'autant plus cher que nous en sommes séparés; divulgation stupéfiante d'un foyer brisé; annonce lamentable de la faillite d'une entreprise; que sais-je encore!

Flétrissons les mercantis affameurs; élevons-nous contre l'indifférence incouïe de beaucoup trop de familles non éprouvées par la guerre.

Pensons à ceux, trop nombreux encore, qui n'ont pas dans leur exil le réconfort de la bonne lettre, si courte soit-elle ou du colis que chacun attend fièvreusement.

Pensons plus spécialement à ceux de nos compatriotes qui sont morts en terre étrangère et à tous nos frères d'armes tombés au Champ d'Honneur, loin de tous, sans avoir eu l'ultime consolation du baiser d'une maman.

Pensons à tous ceux qui resteront les héros inconnus de cette grande tourmente, et qui n'ont pas ou n'auront jamais une sépulture digne d'un chrétien.

A l'heure où en Belgique, les cimetières seront remplis d'une foule pieuse et où les tombes seront jonchées de fleurs; à l'heure où notre absence se fera plus cruellement sentir, portons nos pensées là-bas chez nous et unissons-nous dans une même foi avec ceux et celles qui nous tiennent le plus à cœur.

Cette séparation sans pitié doit nous faire comprendre davantage l'inanité de trop de cas qui nous divisaient et que nous croyions sans remèdes.

Engageons-nous à améliorer les relations avec nos semblables, contribuons à rendre plus belle la grande famille dont nous sommes actuellement re-

tranchés.

Cela nous ne le pouvons que si nous y mettons notre coeur, tout notre coeur.

C'est le plus beau gage d'affection que nous puissions donner à notre Pays.

Georges CHANTRAINE

A l'occasion de la TOUSSAINT, une délégation de vingt camarades est allée déposer une couronne sur les tombes de nos camarades morts en captivité.

=====  
AU Foyer "PRINCE DE LIEGE"  
=====

Nous parlerons aujourd'hui de la pièce qui fut particulièrement remarquée pendant ce mois-ci, tant par le jeu subtil et délicat des acteurs que par son sujet empreint d'une psychologie profonde et poignante "LI VEYE D'INNE OME", comédie en trois actes due à la reproduction de nos camarades Becco, Vancan et Closset.

Le titre déjà frappe notre imagination et la scène se déroule dans un silence religieux, on est tout yeux tout oreilles jusqu'à la fin où la salle retentit sous un tonnerre d'applaudissements. C'est magnifique. C'est inimaginable ce que l'esprit d'initiative et l'ingéniosité de quelques hommes peuvent accomplir avec les moyens restreints du prisonnier de guerre, en groupant les quelques talents épars parmi nous. Un mot sur les acteurs vraiment artistes qui animent cette pièce :

Mademoiselle Jeanne (Charles TIMSONNET) fille adoptive de M. Dorel (Antoine CLOSSET) charmante est sage, est fiancée de l'employé de son père M. Victor (Albert BECCO) qui a su par un travail consciencieux et zélé, mériter l'estime et l'affection de son patron et l'amour de Melle Jeanne. Timsonnet, dans ce rôle féminin, est plein de grâce et de délicatesse "une vraie jeune fille" murmurent les spectateurs. Albert Becco, alias M. Victor, a un jeu ferme et est bien employé modèle en même temps qu'amoureux passionné, mais se rend de temps en temps odieux par une jalousie sans raison due aux propos venimeux de M. Tesso, professeur d'éducation physique. Maurice DISPA, dans ce rôle rend bien le rastaquouère pédant et verbeux surnomme si expressivement chevalier d'industrie et est digne d'éloges. THOMSIN fait merveille dans le rôle de la vieille servante dévouée et au franc-parler toléré par de longues années de services. Le jeu sombre, noble et d'un réalisme frappant de Closset dans le rôle de M. Dorel représente bien le papa gâteau bonhomme et paternel, indulgent envers la jeunesse. VANCAN, dans le rôle de Jean-Louis, le chauffeur, a un jeu expressif et poignant et émeut profondément par sa physionomie mobile et ses yeux rendant admirablement ses différents états d'âme. JAMSIN et GERMAY, sont deux bons bougres de domestiques dévoués à leurs maîtres, toujours se querellant, jamais d'accord et cachant leur mutuelle affection sous des apparences bourruées. Leur façon de se chauffer met la salle en joie.

Au commencement de la pièce, on entend venir des coulisses, clopin, clopân, un pas mal assuré et une face hilare sort des coulisses, e panouie, ornée d'un nez vasculifonné. C'est MALPAS, dans le rôle du facteur. Bredouillant, la langue pâteuse, les paroles entrecoupées de hoquets, il fouille sa carnassière d'une main hésitante et soulève un rire irrésistible dans la salle.

La soirée finit par un morceau exécuté par l'orchestre sous la direction de notre ami Charles HEYSE et chacun s'en retourne content de sa soirée et se promettant bien de ne manquer aucune de ces belles séances qui nous rappellent merveilleusement et nous font sentir toute proche notre Belgique.

Georges CANTINIAU

